

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°14/2023

Objet :

Régie n°110/
Dépenses Fêtes et
Cérémonies/
Suppression

Certifié exécutoire
par la Maire, le

17/03/2023



L'an deux mil vingt-trois, le 06 février, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 1^{er} février 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Bruno VIENNE, Clément BACRO, Dorothée LEFEBVRE, Véronique HERMANT, Eugène DELAMBRE, Laurent DHE, Sylvie COUSIN, Muriel POLLART, Daisy LAINE, Laury FLIPPE.

Absent : Angélique BARBIER

Secrétaire : Muriel POLLART

La séance ouverte Madame BARBIER explique que suite à la démission du conseil municipal de Madame Nathalie PRUVOST, il convient de désigner un nouveau régisseur titulaire pour la régie de dépenses des fêtes et cérémonies. Il est précisé que le régisseur de dépenses a pour mission de distribuer 1€ à chaque enfant qui ramène son lampion lors de la retraite aux flambeaux du 13 juillet. Cette personne doit au préalable aller chercher l'argent à la Poste de Bapaume, après validation de la trésorerie.

L'assemblée se demande si le maintien de cette régie est nécessaire.

Après discussion, Madame BARBIER propose un vote :

Contre le maintien des « 1€ » : 8

Pour le maintien des « 1€ » : 5

Absentions : 0

A la majorité des membres présents, il est décidé de supprimer la régie de dépenses fêtes et cérémonies n°110.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,

Anne-Marie BARBIER

